

Assemblée plénière de la Conférence centrale des 23 et 24 mars 2012 à Unterägeri (ZG)

L'avenir de la pastorale des migrants en Suisse

Résumé des conférences, des discussions au sein des groupes de travail et thèses

L'avenir de la pastorale des migrants a constitué le thème de réflexion principal de l'assemblée plénière de la Conférence centrale des 23 et 24 mars 2012. Pour une fois, c'étaient des défis non pas financiers mais pastoraux et organisationnels qui ont été au cœur des débats.

Ce document contient un résumé des conférences, des discussions au sein des groupes de travail et les thèses du secrétaire général de la RKZ concernant l'avenir de l'organisation et du financement de la pastorale des migrants en Suisse.

Pour les lecteurs et lectrices, qui s'intéressent au texte intégral des conférences, nous renvoyons au document en langue allemande.

Zürich, le 8 Mai 2012

Daniel Kosch / Renata Rendl

1380_12_1_Migratio_partie_fr

1 L'avenir de la pastorale des migrants en Suisse

Introduction

Ouvrant la réunion du vendredi soir, le président de la Conférence centrale Hans Wüst souhaite la bienvenue aux membres de l'assistance. Il rappelle le thème auquel est vouée la présente rencontre, soit «L'avenir de la pastorale des migrants en Suisse». Il passe ensuite la parole à Manuela Weichelt-Picard, qui adresse à son tour un message de bienvenue aux personnes présentes.

Dans son allocution, la conseillère d'Etat zougoise Manuela Weichelt-Picard brosse le portrait de son canton et fournit quelques données chiffrées importantes: dans le canton de Zoug vivent 116'000 habitants originaires de quelque 125 pays différents. La population du canton a connu une croissance supérieure à la moyenne au cours des dernières années en raison du nombre important de Confédérés et d'étrangers venus s'y installer. Zoug a aussi une longue tradition missionnaire (couvent de sœurs de Menzingen, centre Lassalle des jésuites à Bad Schönbrunn). La population reste majoritairement catholique romaine, quand bien même la proportion des membres de cette confession n'a cessé de diminuer depuis 1970 pour tomber, en 2011, à 54,8%. En vertu de la constitution cantonale, les Eglises catholique romaine et réformée sont reconnues de droit public. Du fait de ce statut, les communes ecclésiastiques catholiques sont autorisées à percevoir des impôts auprès de leurs membres et ont accès aux institutions placées sous l'autorité de l'Etat telles que les prisons, les hôpitaux, les écoles et les prisons.

L'intégration des nouveaux venus constitue l'un des grands problèmes de l'époque actuelle, affirme Manuela Weichelt-Picard. Le Conseil d'Etat du canton de Zoug a décidé de s'y attaquer résolument et a soumis au parlement un nouveau projet de loi sur l'intégration. Le défi ne pourra toutefois être relevé avec succès que si les propositions du gouvernement obtiennent un large soutien.

Exposés

Dans son exposé consacré à la «Pastorale catholique des migrants en Suisse», Mgr Martin Gächter souligne l'importance du rôle joué par les étrangers en Suisse, tant au niveau de la société en général qu'à celui de l'économie. Il évoque le travail des missions catholiques étrangères, notamment des missions de minorités dont le financement est assuré par le produit des impôts ecclésiastiques. Selon l'instruction romaine «Erga migrantes caritas Christi», ces missions allophones sont soumises à l'autorité des évêques du pays où elles sont actives. Or, le bien-fondé du maintien des missions de langue étrangère suscite à intervalles réguliers des questions, compte tenu du fait que maints étrangers qui y sont rattachés vivent en Suisse de longue date et y sont bien intégrés. Mgr Martin Gächter précise à ce propos que l'on réfléchit effectivement à la possibilité de dissoudre des missions anciennes, respectivement de les fusionner, et d'en créer de nouvelles pour ceux qui viennent d'arriver. Cependant, la suppression de missions étrangères en tant que telles ne conduirait pas au but visé sous l'angle de l'intégration, à savoir à un engagement de personnes immigrées au sein des paroisses suisses. Néanmoins, promouvoir le rassemblement des catholiques suisses et des fidèles parlant une autre langue reste une grande préoccupation de la pastorale actuelle.

Marco Schmid, le directeur national de migratio, soulève dans son exposé deux questions fondamentales: l'existence parallèle d'une pastorale allophone et d'une pastorale paroissiale répond-elle à une nécessité? Est-il responsable, pastoralement parlant, de supprimer la pastorale des minorités linguistiques et de l'intégrer dans la pastorale paroissiale? Tout individu doit avoir la possibilité de définir quelle est son identité culturelle et religieuse et de choisir la langue dans laquelle il entend vivre cette identité.

Marco Schmid est convaincu que sans la présence et le travail de collaborateurs pastoraux allophones, de nombreux immigrés perdraient leurs liens avec l'Eglise et la foi. Pour lui, l'entretien du dialogue œcuménique et interreligieux est important. De même, la notion d'intégration demande à être abordée en finesse. Les représentants des missions étrangères devraient être plus nombreux au sein des organismes pastoraux et des structures de droit public ecclésiastique et y jouir de la possibilité d'y exprimer leurs aspirations. Il serait bon aussi que les offices spécialisés offrent une palette plus large de prestations interculturelles. Globalement, lorsque l'on se penche sur l'avenir des missions linguistiques, la question à poser en premier lieu n'est pas celle de savoir si ces dernières répondent à une nécessité mais sous quelle forme elles peuvent être rattachées à la pastorale paroissiale.

Dans ses considérations, Alois Theiler, président de la Commission de financement et de planification de migratio, aborde la problématique de la prise en charge des frais qu'impliquent les tâches que migratio assume à l'échelon national. La réalisation de nouveaux projets se heurte quasi systématiquement à des obstacles liés à la pénurie de fonds. Il s'agit là d'un problème fondamental que, probablement, on ne parviendra pas à résoudre malgré la mise à disposition d'un budget global. Il serait souhaitable que les deux parties, c'est-à-dire la paroisse locale et les missions, cohabitent plus étroitement et mènent leurs activités de concert. Un autre problème est aussi le manque de prêtres dans les pays d'origine des migrants.

Le secrétaire général de la Conférence centrale, Daniel Kosch, présente dans son exposé «Dix thèses concernant l'avenir de la pastorale des migrants».

2 Discussions au sein de groupes de travail

A l'issue des exposés, les participants ont été répartis en quatre groupes invités à répondre aux questions suivantes:

- Quels sont à notre avis les plus importants défis lancés par la pastorale des migrants?
- Quels souhaits et demandes instantes adressons-nous à la Conférence des évêques, aux organismes de migratio et à la Conférence centrale, au triple niveau conceptuel, financier et administratif?

Les résultats des réflexions peuvent être résumés comme suit:

La collaboration et le dialogue entre pastorale «indigène» et «allophone» suppose que l'on «se comprenne».

Une approche à la fois juste et compétente des rapports que doivent développer entre eux les collaborateurs ecclésiaux en charge de la pastorale «indigène» et les missionnaires, respectivement les collaborateurs pastoraux «allophones», est un défi essentiel. A cet égard, la possibilité de comprendre suffisamment la langue de l'autre est une condition première. Le manque de connaissances linguistiques de certains missionnaires empêche en effet souvent de pouvoir échanger valablement dans les rapports de collaboration à l'échelon local et au niveau du décanat. Et comme les missionnaires passent l'essentiel de leur temps avec des personnes de leur langue, leur maîtrise de l'allemand ou du français reste lacunaire.

La collaboration et le dialogue impliquent la réciprocité

Un autre défi est le manque de coopération entre les missions et les paroisses. Il y a lieu de viser un rapprochement entre les deux parties et de tendre à ce que chacun puisse faire valoir sa propre culture. La notion d'«intégration», souvent utilisée dans ce contexte, ne doit pas être interprétée à faux, à savoir qu'elle ne saurait signifier que les catholiques issus de la migration doivent abandonner leur propre culture religieuse. Il s'agit au contraire d'une cohabitation dans laquelle les diverses traditions religieuses et culturelles sont mises à l'honneur.

Une réorganisation et la fixation de priorités sont inéluctables, mais exigent d'agir avec doigté

Compte tenu des ressources financières limitées à disposition, il n'est pas possible d'assumer de nouvelles tâches dans le domaine de la pastorale des minorités linguistiques et de conserver tout ce qui a existé jusqu'ici. Des fusions, mais aussi la réduction des offres destinées aux communautés linguistiques présentes en Suisse depuis des générations sont des mesures auxquelles on ne pourra pas échapper. Il y aura lieu toutefois de veiller à ce que les personnes touchées ne deviennent pas des «apatrides» sur le plan ecclésial. Au contraire, elles devront être accueillies dans la communauté locale avec leur identité propre et non pas seulement sur le plan administratif, et être autorisées à y apporter aussi un peu de leur héritage culturel et religieux.

Célébrer ensemble les sacrements

Les sacrements et les célébrations communautaires qui les accompagnent revêtent une importance cruciale pour le développement de l'identité ecclésiale. Ils relient les fidèles catholiques du monde entier. Il est important de favoriser des traditions nouvelles en matière de célébrations communautaires dépassant les barrières linguistiques.

La langue n'est pas la seule différence et elle n'est pas nécessairement la plus importante

Pour les membres des missions, la langue n'est souvent pas l'obstacle le plus important lorsqu'il s'agit de cohabiter avec la paroisse locale. Même lorsque la langue du lieu est acquise depuis bien longtemps, il arrive que les traditions culturelles et religieuses qui y sont en vigueur restent profondément étrangères aux personnes issues de l'immigration. A l'inverse, une participation active à la vie de sa mission linguistique éveille un sentiment de retrouver sa patrie et renforce sa propre identité religieuse. Pour les prêtres et les collaborateurs pastoraux d'origine étrangère s'ajoutent encore de grandes différences de vision de l'Eglise et, en partie aussi, de conceptions théologiques. Ces divergences concernent notamment la collaboration avec des laïcs au bénéfice d'une formation théologique et l'exercice par ces derniers de responsabilités pastorales dirigeantes. A cet égard, la mise en place de processus visant le développement d'une meilleure connaissance et compréhension mutuelles est indispensable.

Intégration plus forte des immigrés dans les structures de droit public ecclésiastique

Il y a lieu de travailler activement à l'introduction du droit de vote pour les étrangers au sein des corporations de droit public ecclésiastique partout où tel n'est pas encore le cas. Et là où ce droit existe, on veillera plus encore à encourager les immigrés à s'engager au sein des structures paroissiales et des organes des corporations ecclésiastiques cantonales. Au menu des activités de ces organismes figurent en effet souvent des questions touchant la pastorale des migrants et les moyens qui lui sont attribués.

Des approches fondamentales nouvelles et des prises de responsabilités sont nécessaires

Les exigences auxquelles doit satisfaire la pastorale des migrants changent au gré de l'apparition de formes nouvelles d'immigration auxquelles on assiste. De même, la pastorale indigène évolue en raison des défis nouveaux à relever, en particulier du fait de la création d'unités pastorales plus grandes. Les solutions adoptées par le passé ne constituent plus des réponses adéquates aux questions qui se posent aujourd'hui ou qui se poseront demain. Des approches fondamentales nouvelles sont nécessaires (par exemple, en se lançant dans une analyse approfondie des thèses formulées par Daniel Kosch). Il est important aussi que les responsables au sein de l'Eglise assument leur mission de direction, notamment dans le domaine de la conduite du personnel.

Discussions au sein de groupes de travail

A l'issue des exposés, les participants ont été répartis en quatre groupes invités à répondre aux questions suivantes:

- Quels sont à notre avis les plus importants défis lancés par la pastorale des migrants?
- Quels souhaits et demandes instantes adressons-nous à la Conférence des évêques, aux organismes de migratio et à la Conférence centrale, au triple niveau conceptuel, financier et administratif?

Les résultats des réflexions peuvent être résumés comme suit:

La collaboration et le dialogue entre pastorale «indigène» et «allophone» suppose que l'on «se comprenne».

Une approche à la fois juste et compétente des rapports que doivent développer entre eux les collaborateurs ecclésiaux en charge de la pastorale «indigène» et les missionnaires, respectivement les collaborateurs pastoraux «allophones», est un défi essentiel. A cet égard, la possibilité de comprendre suffisamment la langue de l'autre est une condition première. Le manque de connaissances linguistiques de certains missionnaires empêche en effet souvent de pouvoir échanger valablement dans les rapports de collaboration à l'échelon local et au niveau du décanat. Et comme les missionnaires passent l'essentiel de leur temps avec des personnes de leur langue, leur maîtrise de l'allemand ou du français reste lacunaire.

La collaboration et le dialogue impliquent la réciprocité

Un autre défi est le manque de coopération entre les missions et les paroisses. Il y a lieu de viser un rapprochement entre les deux parties et de tendre à ce que chacun puisse faire valoir sa propre culture. La notion d'«intégration», souvent utilisée dans ce contexte, ne doit pas être interprétée à faux, à savoir qu'elle ne saurait signifier que les catholiques issus de la migration doivent abandonner leur propre culture religieuse. Il s'agit au contraire d'une cohabitation dans laquelle les diverses traditions religieuses et culturelles sont mises à l'honneur.

Une réorganisation et la fixation de priorités sont inéluctables, mais exigent d'agir avec doigté

Compte tenu des ressources financières limitées à disposition, il n'est pas possible d'assumer de nouvelles tâches dans le domaine de la pastorale des minorités linguistiques et de conserver tout ce qui a existé jusqu'ici. Des fusions, mais aussi la réduction des offres destinées aux communautés linguistiques

présentes en Suisse depuis des générations sont des mesures auxquelles on ne pourra pas échapper. Il y aura lieu toutefois de veiller à ce que les personnes touchées ne deviennent pas des «apatrides» sur le plan ecclésial. Au contraire, elles devront être accueillies dans la communauté locale avec leur identité propre et non pas seulement sur le plan administratif, et être autorisées à y apporter aussi un peu de leur héritage culturel et religieux.

Célébrer ensemble les sacrements

Les sacrements et les célébrations communautaires qui les accompagnent revêtent une importance cruciale pour le développement de l'identité ecclésiale. Ils relient les fidèles catholiques du monde entier. Il est important de favoriser des traditions nouvelles en matière de célébrations communautaires dépassant les barrières linguistiques.

La langue n'est pas la seule différence et elle n'est pas nécessairement la plus importante

Pour les membres des missions, la langue n'est souvent pas l'obstacle le plus important lorsqu'il s'agit de cohabiter avec la paroisse locale. Même lorsque la langue du lieu est acquise depuis bien longtemps, il arrive que les traditions culturelles et religieuses qui y sont en vigueur restent profondément étrangères aux personnes issues de l'immigration. A l'inverse, une participation active à la vie de sa mission linguistique éveille un sentiment de retrouver sa patrie et renforce sa propre identité religieuse. Pour les prêtres et les collaborateurs pastoraux d'origine étrangère s'ajoutent encore de grandes différences de vision de l'Eglise et, en partie aussi, de conceptions théologiques. Ces divergences concernent notamment la collaboration avec des laïcs au bénéfice d'une formation théologique et l'exercice par ces derniers de responsabilités pastorales dirigeantes. A cet égard, la mise en place de processus visant le développement d'une meilleure connaissance et compréhension mutuelles est indispensable.

Intégration plus forte des immigrés dans les structures de droit public ecclésiastique

Il y a lieu de travailler activement à l'introduction du droit de vote pour les étrangers au sein des corporations de droit public ecclésiastique partout où tel n'est pas encore le cas. Et là où ce droit existe, on veillera plus encore à encourager les immigrés à s'engager au sein des structures paroissiales et des organes des corporations ecclésiastiques cantonales. Au menu des activités de ces organismes figurent en effet souvent des questions touchant la pastorale des migrants et les moyens qui lui sont attribués.

Des approches fondamentales nouvelles et des prises de responsabilités sont nécessaires

Les exigences auxquelles doit satisfaire la pastorale des migrants changent au gré de l'apparition de formes nouvelles d'immigration auxquelles on assiste. De même, la pastorale indigène évolue en raison des défis nouveaux à relever, en particulier du fait de la création d'unités pastorales plus grandes. Les solutions adoptées par le passé ne constituent plus des réponses adéquates aux questions qui se posent aujourd'hui ou qui se poseront demain. Des approches fondamentales nouvelles sont nécessaires (par exemple, en se lançant dans une analyse approfondie des thèses formulées par Daniel Kosch). Il est important aussi que les responsables au sein de l'Eglise assument leur mission de direction, notamment dans le domaine de la conduite du personnel.

3 10 thèses concernant l'avenir de l'organisation et du financement de la pastorale des migrants en Suisse

Daniel Kosch, Secrétaire général de la RKZ

1. La pastorale des migrants conçue comme une tâche permanente

La mobilité des individus à l'échelon international, les flux migratoires et la diversité culturelle marqueront la Suisse pour des temps indéterminés. Loin d'être «temporaire», la pastorale des migrants est désormais une tâche permanente de l'Eglise catholique en Suisse.

2. La pastorale interculturelle

Parce que cette pastorale ne s'adresse pas seulement à des «migrants/migrantes» et ne répond pas uniquement à des «nécessités linguistiques», il serait de loin préférable de parler de «pastorale interculturelle». Cette notion renvoie aussi à la «cohabitation» de membres de l'Eglise aux attaches culturelles différentes et à l'«interaction» indispensable entre eux en tant que signe qu'il n'y a pas «d'étrangers» dans l'Eglise.

3. Une grande importance numérique

Tant la population catholique résidante que l'effectif des collaborateurs pastoraux se caractérisent chez nous par une proportion très importante d'immigrés, qu'il s'agisse de ceux de la première génération ou de leurs descendants.

Quant au nombre des collaborateurs pastoraux venus de l'étranger, il est considérable non seulement dans les missions mais encore dans la pastorale «indigène».

- Population étrangère catholique: 22%
- Prêtres étrangers: 15%

4. Un répartition très inégale

Les catholiques issus de l'immigration sont répartis de manière très inégale en Suisse (en %).

Exemples:

- GE: 42%
- ZH: 29%
- UR: 5%

5. Une organisation décentralisée

Au-delà des écarts statistiques, d'autres différences caractérisent les données de base: ville – campagne; allemand – français; origine des migrants et migrantes.

Une organisation et un financement décentralisés adaptés aux différentes situations locales permettent de répondre beaucoup mieux aux besoins.

6. La pastorale des migrants, c'est davantage qu'un budget

Les moyens mis en œuvre par l'Église catholique pour ses membres issus de l'immigration ne se résument pas seulement au budget affecté à la pastorale des migrants.

Il faut tenir compte de l'ensemble des ressources à disposition de tous les membres de l'Église: églises et centres paroissiaux, enseignement de la religion, catéchèse, diaconie, etc.

7. Passer des critiques à l'estime

Ces dernières années, maintes organisations ecclésiastiques cantonales se sont penchées sur le sujet de la pastorale des migrants, cela souvent à la suite de critiques à l'endroit de son coût élevé et de la manifestation de «tendances séparatistes».

Nombre de ces discussions ont débouché sur un regain d'estime et une hausse des moyens financiers mis à disposition. L'information et la sensibilisation sont décisives.

8. Le problème du modèle «une mission par minorité linguistique»

Plus le nombre de communautés linguistiques augmente et plus la population catholique résidente tient de l'arc-en-ciel, et plus la barrière entre «indigènes» et «migrants» s'estompe. Face à une telle évolution, le concept «une mission par minorité linguistique» se révèle toujours plus problématique.

Ce concept coûte cher, favorise le «séparatisme», la méconnaissance mutuelle et les préjugés plutôt que d'inciter à nourrir des contacts.

9. Investir dans le «vivre ensemble»

La création de «missions» et des infrastructures qu'elle implique donne le sentiment «d'être chez soi» mais aussi «de jouir de droits acquis». Les migrants s'organisent entre eux tandis que les indigènes n'ont pas besoin de s'en préoccuper dans la vie ecclésiale quotidienne.

Vouloir favoriser la cohabitation nécessite des investissements, à savoir du temps, de l'imagination pastorale, des compétences interculturelles, de l'argent et de l'énergie. Il faut un poste budgétaire et, dans la pastorale, un axe «pastorale interculturelle» fort.

10. Adapter les structures ne suffit pas

Ces dernières années, d'importantes modifications sont intervenues dans l'organisation et le financement du secrétariat et des tâches nationales de migratio: transfert d'activités aux régions, mise sur pied d'égalité des missionnaires avec les collaborateurs pastoraux indigènes s'agissant des conditions de travail et de salaire, intégration du secrétariat de migratio au sein de celui de la CES et prise en charge du financement des tâches nationales par le budget de la Conférence centrale.

Mais les changements opérés dans les structures n'ont pas été accompagnés, comme il l'aurait fallu, d'évolutions dans les cœurs et les représentations mentales.

Vision: migratio conçue comme un «avocat» de la pastorale interculturelle

A l'avenir, il y aura lieu de travailler à ce que migratio troque son rôle de «défenseur» de la pastorale des migrants et de son budget pour celui, fondamental, d'«avocat» de la cohabitation entre tous les catholiques, par-delà les barrières de langues, de nationalités et de cultures.

La mission de la Conférence centrale consiste dès lors à créer les conditions favorables à une telle évolution.